



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Séminaire « Paysages et changement climatique »
organisé par la DREAL Occitanie
le 14 juin 2023 à Narbovia

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée le 9 août 2016, invite à la généralisation des plans et atlas des paysages et traduit le concept des objectifs de qualité paysagère formulés par la convention européenne des paysages. Formuler des objectifs de qualité paysagère c'est comprendre comment ce paysage a évolué dans le temps, par le fruit de l'occupation du sol et des activités humaines, partager ses valeurs et tenter de réfléchir ensemble à son évolution, pour le protéger et le valoriser.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce 1^{er} séminaire sur les paysages d'Occitanie organisé par la DREAL Occitanie, sur le thème du changement climatique. La région Occitanie, particulièrement concernée, rencontre des problématiques différentes sur les 4 grands ensembles paysagers : la plaine de la Garonne et de l'Adour, le littoral méditerranéen avec son arrière-pays, les Pyrénées, le Massif Central. L'enjeu de la journée était de partager les éléments de diagnostic du changement climatique dans ces 4 territoires, de créer un espace de discussions et d'échanges afin de mettre au débat des principes d'actions, à partir de l'expérience des territoires.

Trois tables rondes ont permis de croiser les regards et d'échanger des points de vue, avec l'œil des élus, des scientifiques, des paysagistes, la problématique fondamentale étant d'envisager un avenir désirable pour les territoires d'Occitanie.



Séminaire « Paysages et changement climatique » introduit par Patrick Berg, directeur de la DREAL Occitanie, le 14 juin 2023. Cette journée a rassemblé près de 130 personnes, réparties équitablement entre services de l'État, collectivités et professionnels de l'aménagement.

Le changement climatique en Occitanie

L'Occitanie est particulièrement touchée par le changement climatique avec une élévation des températures actuellement observée de +1,8°C depuis l'ère pré-industrielle contre +1,1°C au niveau national.

Les impacts de ce changement climatique se manifestent déjà et devraient s'accroître avec des tendances à :

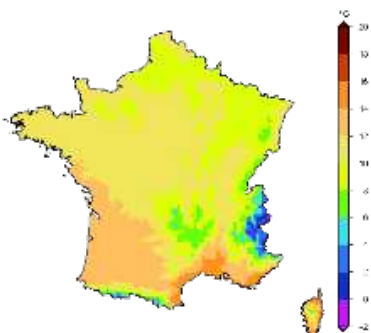
- une forte variabilité interannuelle des précipitations avec une tendance à la baisse côté Méditerranée ;
- une augmentation des journées chaudes, des nuits tropicales (où la température ne descend pas en dessous de 20°C). Par exemple dans l'Aude la fréquence des vagues de chaleur a été multipliée par 4,5 au cours des dernières décennies. Les vagues de chaleur qui auront un impact plus fort sur le littoral méditerranéen, les territoires de montagnes et dans les villes.
- des sols plus secs et des sécheresses plus fréquentes ;
- une baisse de l'enneigement en montagne (-3 cm par décennie à La Mongie depuis 1974) et une diminution de la quantité de neige disponible au printemps pour alimenter les cours d'eau ;
- une diminution de la quantité d'eau dans les rivières et dans les nappes avec des étiages plus précoces et plus sévères, mais aussi une eau de moins bonne qualité suite aux sécheresses et aux pluies extrêmes ;
- une biodiversité menacée par la perte d'habitat avec une eau qui se réchauffe, la disparition des lagunes, la fragilisation des zones humides, un océan qui s'acidifie et l'augmentation des températures (un réchauffement de 1°C conduit les espèces vivantes à se déplacer de 180 kms vers le nord) ;
- une érosion du littoral, 260 ha ont déjà été gagnés par la mer depuis 1945 en Occitanie et cela pourrait toucher jusqu'à 14 000 hectares à l'horizon 2100.

Pour l'avenir, on attend un réchauffement supplémentaire entre +0,5°C et +5°C qui serait atteint en 2100. Les évolutions climatiques à venir vont affecter fortement les milieux naturels, la santé et les activités humaines (agriculture, énergie, tourisme hivernal et estival...).

La baisse des émissions de gaz à effet de serre est indispensable à la limitation des effets du changement climatique déjà visible et mesurable à l'échelle planétaire. Une adaptation des territoires d'Occitanie est aussi nécessaire pour se préparer aux risques accrus de retrait et gonflement des argiles, de feu de forêt, d'inondation, de submersion marine, de crues et aux risques sanitaires tels la prolifération de pollens allergisants ou l'expansion de certaines maladies du fait de l'adaptation de vecteurs à de nouvelles conditions climatiques comme le moustique tigre.

Dans ce contexte, tout projet doit être pensé afin qu'il soit adapté au climat futur, qu'il n'aggrave pas la vulnérabilité du territoire et qu'il n'aggrave pas le changement climatique.

Source – DREAL - Direction Energie et Connaissance



Pour aller plus loin :

<https://www.drias-climat.fr/>

*Le portail **Drias**, les futurs du climat, a pour vocation de mettre à disposition des projections climatiques régionalisées réalisées dans les laboratoires français de modélisation du climat (IPSL, CERFACS, CNRM). Les informations climatiques sont délivrées sous différentes formes graphiques ou numériques.*

Les 30 ans de la loi Paysage

Alain Guglielmetti, DREAL Occitanie- Direction Aménagement

À l'occasion des 30 ans de la loi dite Paysage du 8 janvier 1993, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, en partenariat avec l'association des paysagistes conseils de l'État, a organisé un séminaire national le 12 juin 2023 à Paris.

Les tables rondes étaient l'occasion d'aborder les différentes interactions du paysage dans les politiques publiques menées. Elles ont permis aussi une expression libre des acteurs du paysage, avec une réelle inquiétude quant à la formation des futurs paysagistes.

Cette manifestation a aussi été l'occasion de plusieurs annonces ministérielles, notamment avec un renforcement de la démarche des plans de paysage mais aussi le lancement d'une expérimentation de la formation des élus au paysage dans trois départements pilotes. Enfin, la possibilité de financement d'actions paysage en lien avec la biodiversité, au travers du « fonds vert » a été rappelée.

« Aménager les territoires du bien-être »

JP Thibault, Collectif Paysages de l'Après-Pétrole

« Le paysage partout, pour tous, pour une transition qui fasse du bien ! »



Lien vidéo

Chaque individu possède son propre arrière-plan structurel et culturel. L'approche paysagère permet de confronter les différents regards et points de vue pour faire projet les uns avec les autres. Ceci est une des conditions du bien-être : se sentir considéré et pouvoir contribuer.

L'aménagement du territoire est le résultat aujourd'hui d'opérations accumulées sans projet, rendant le paysage illisible et provoquant un état d'insatisfaction, d'autant plus sans la participation des habitants. Se réapproprier l'espace et contribuer à son réaménagement, c'est ce que propose l'approche paysagère pour reprendre la main sur un projet de territoire dans un contexte impératif de transition écologique : inventer ensemble des territoires résilients.

Synthèse illustrée de Stéphane Beguin, facilitateur graphique

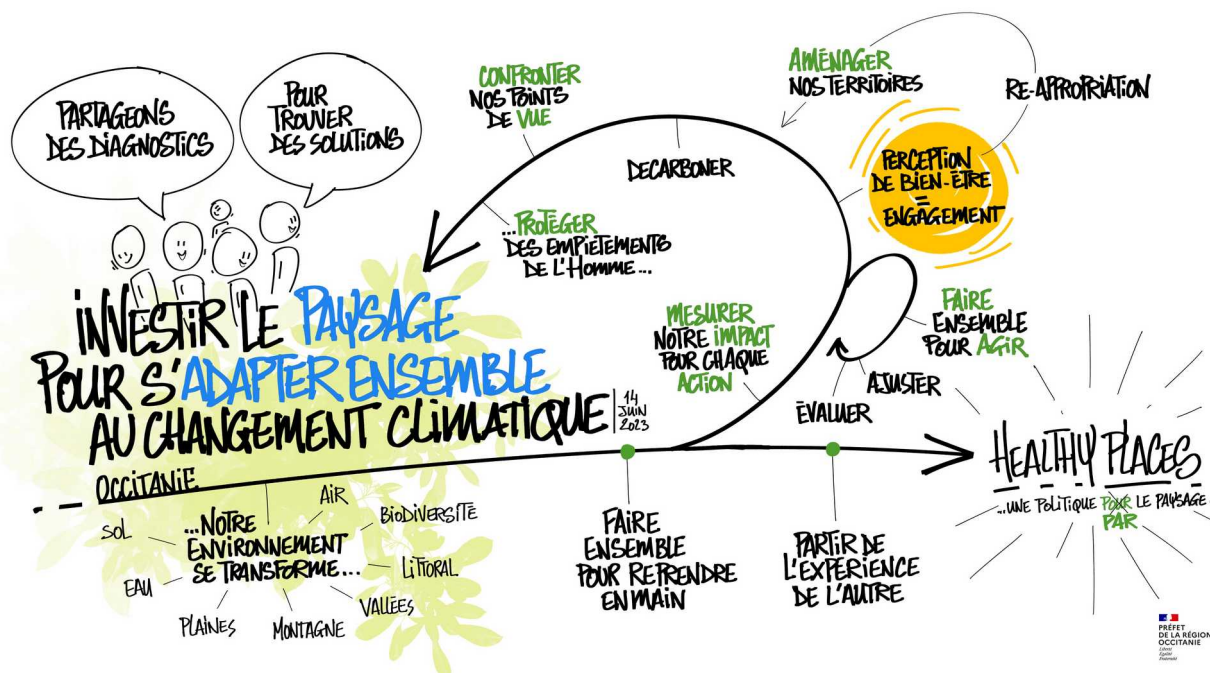


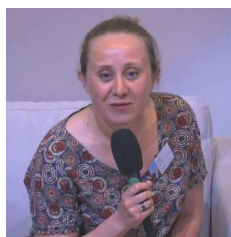
Table ronde 1



Plaines et collines, la gestion de l'eau à l'échelle des paysages

La problématique majeure des plaines et collines de l'Adour et de la Garonne est le bouleversement du cycle de l'eau avec une baisse des débits, des étiages plus précoces et sévères, mais aussi des phénomènes pluvieux plus intenses qui provoquent des inondations. La hausse des températures affecte également la qualité de l'eau. Les impacts sont importants sur les écosystèmes et sur les activités humaines, dans un contexte de croissance de la population et de hausse des prélèvements. La sécheresse engendrée est aussi propice à l'accroissement des incendies. L'approche paysagère vise à questionner la place de l'eau dans le développement des territoires, et à accompagner la nécessaire évolution des pratiques et des usages à l'échelle des bassins versants.

Restauration et valorisation de la zone humide de Notre Seigne à Onet-le-Château, MARION SUDRES, Syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont



[Lien vidéo](#)

Dans un contexte d'urbanisation croissante, le Syndicat de rivière a engagé la restauration et la valorisation de la zone humide Notre Seigne dont les enjeux sont multiples : diminuer l'intensité des inondations, retarder les sécheresses, préserver la biodiversité, stocker le carbone. Pour la ville d'Onet-le-Château, c'est avant tout un îlot de fraîcheur, une zone verte qui propose des itinéraires de promenade en milieu urbain. Enfin, le lycée agricole était en recherche d'herbages disponibles pour les troupeaux et de zones de stockage pour le fourrage. C'est la rencontre de ces 3 partenaires avec chacun leur regard et leurs attentes qui a fait émerger un projet partagé.

Projections hydrologiques sur les débits des rivières dans le cadre du projet Explore2, GUILLAUME THIREL, INRAE



[Lien vidéo](#)

Explore 2 est un projet de recherche porté par l'INRAE et l'OFB pour documenter les liens entre les évolutions du climat et celles de l'hydrologie des bassins versants, et questionner les impacts du changement climatique sur les territoires, dans la perspective de construire les bases scientifiques de démarches d'adaptation, garantissant une gestion durable des hydrosystèmes. Les premiers résultats démontrent la diminution de la ressource en eau et notamment des débits estivaux qui seront les plus impactés. L'ensemble des résultats seront mis à disposition sur le portail DRIAS, les futurs de l'eau.

Valorisation des prairies naturelles inondables des vallées de l'est du Gers

LAURIE VASSELIN, ADASEA 32



[Lien vidéo](#)

Les prairies en fond de vallée constituent 10 % des surfaces agricoles dans le Gers. L'ADASEA a mis en place un long processus de concertation avec les agriculteurs, pour développer des pratiques agro-écologiques et préserver ces prairies. Elles constituent des réservoirs de biodiversité, diversifient les paysages et contribuent à atténuer les impacts du changement climatique. Ce projet expérimental à l'échelle des vallées, cofinancé par le 1 % paysage, a permis de mieux connaître et partager les enjeux de ces milieux humides, et d'initier une dynamique territoriale en vue de développer les bases de nouvelles filières économiques.

Une charte pour la Garonne et ses Confluences

CEDRIC TREGUIER, SMEAG



[Lien vidéo](#)

Sur le constat d'une dégradation continue des milieux autour de la Garonne (extraction de granulats, chenalisation, enrochements, urbanisation ...), les élus en charge du SAGE ont souhaité se doter d'un document cadre, dans le but d'impliquer tous les acteurs dans une dynamique commune d'actions. Ainsi, la charte Garonne et Confluences vise à partager des engagements et des bonnes pratiques en faveur de la restauration des milieux aquatiques, de la mobilité des sédiments, de la réduction de l'anthropisation et d'une évolution du comportement des riverains. Cette démarche collective et concertée contribue à fédérer les acteurs de l'amont à l'aval, et redonner une identité à la Garonne.

BRUNO SIRVEN, Arbre et Paysages du Gers



[Lien vidéo](#)

Sur la question de la ressource en eau, l'arbre est un allié incontournable. Chaque arbre constitue un micro-climat qui contribue à faire baisser les températures et à réalimenter le cycle de l'eau. Il a aussi une capacité d'adaptation importante, avec des évolutions génétiques chaque année. Laisser se renouveler les arbres par sélection naturelle permet donc de s'adapter tout en rajeunissant le paysage. Un paysage est une mosaïque complexe, qui, pour être vivable, doit être vivant. Il ne s'agit pas de laisser des arbres partout mais de favoriser la diversité et donc de créer un projet de paysage pour le territoire.

Synthèse illustrée de Stéphane Beguin, facilitateur graphique

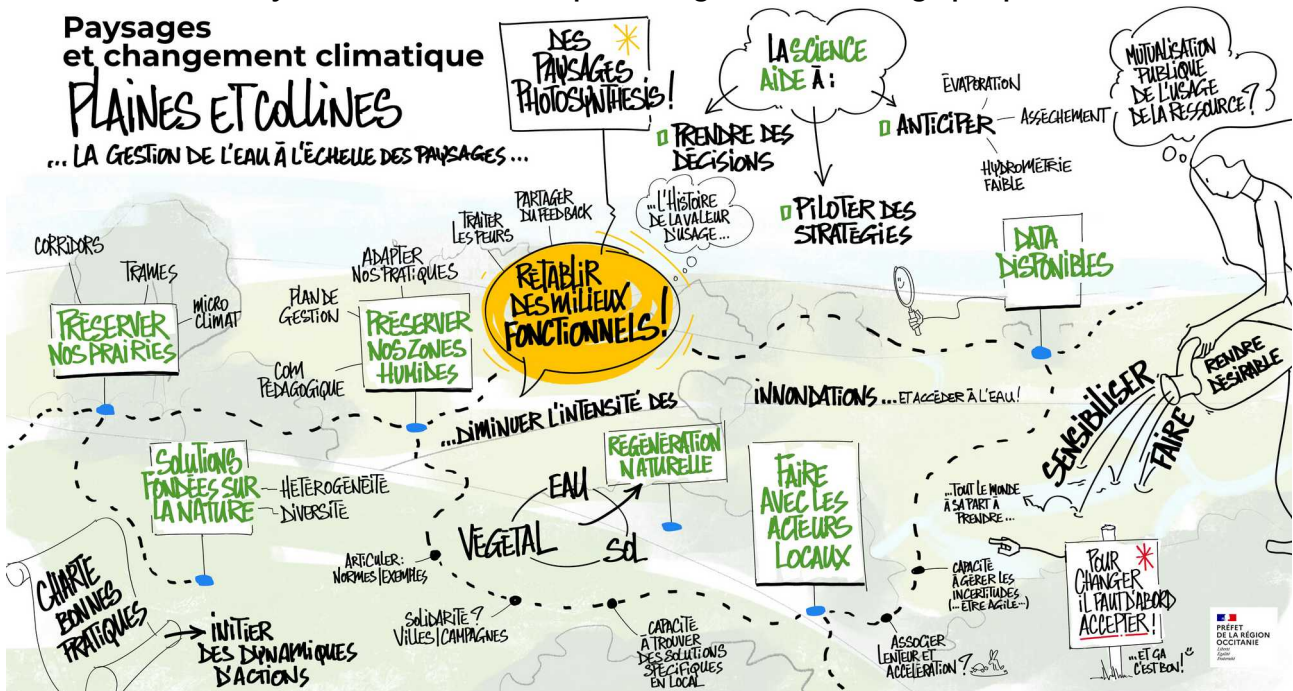
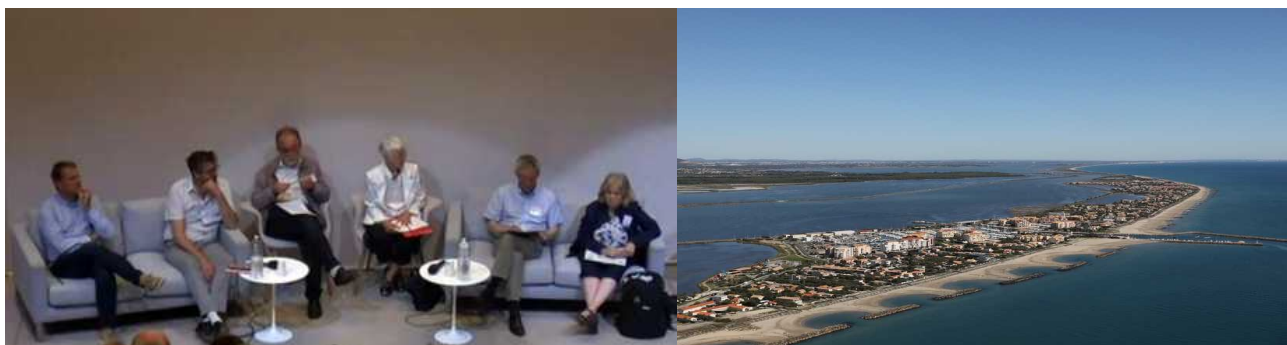


Table ronde 2



Littoral , des stratégies foncières et paysagères face au recul du trait de côte

Avec le changement climatique, une des problématiques majeures du littoral méditerranéen est l'élévation du niveau de la mer qui impacte la morphologie du littoral et de ses écosystèmes. Le risque de submersion marine va s'aggraver et l'érosion des côtes s'accroître. La vulnérabilité des hommes et de leurs activités augmente donc, dans un contexte d'accueil important d'une population résidentielle et touristique.

La loi Climat et Résilience apporte de nouveaux outils juridiques et des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte émergent sur le littoral. L'approche paysagère peut éclairer la mise en œuvre de ces outils, au service de stratégies foncières et de recomposition spatiale qui prennent en considération les spécificités des territoires.

CATHERINE FARELLE, Paysagiste-conseil à la DREAL Occitanie



[Lien vidéo](#)

Le littoral est à considérer dans son épaisseur pour pouvoir mettre en œuvre des solidarités. Bandes sableuses et marécageuses, immenses lagunes, urbanisation linéaire et reliefs en fonds de scène sont le résultat d'évolutions depuis l'ère tertiaire, à considérer pour envisager l'avenir. La montée des eaux sur une bande sableuse particulièrement vulnérable va tendre à se rapprocher des anciens rivages, avec une acidification et une tropicalisation des milieux. L'approche paysagère permet de s'immerger dans ces dimensions spatiales et temporelles, pour se projeter collectivement dans des trajectoires adaptatives où la place des expérimentations est importante.

Le programme Adapto

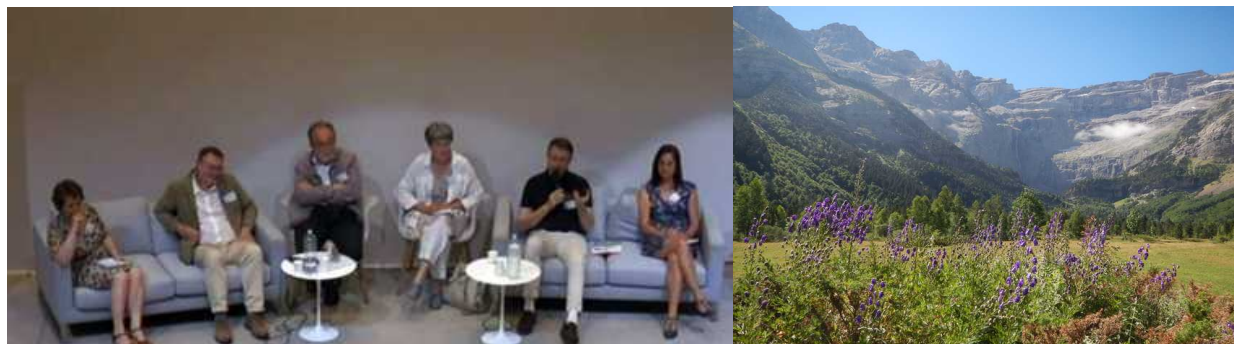
CÉDRIC BOHUN, Conservatoire du Littoral.



[Lien vidéo](#)

Les fondements du Conservatoire du Littoral sont d'acquiescer du foncier pour le préserver tout en favorisant l'accueil du public. Le programme Adapto (projet européen) décline une approche paysagère sur une dizaine de sites pilotes pour appréhender les évolutions des paysages dans le temps et proposer des simulations selon les scénarii du GIEC. Ces recherches invitent à proposer une gestion souple du trait de côte, en permettant la mobilité du cordon littoral pour le maintenir. Ces principes fondent une stratégie d'intervention sur les espaces naturels, qui ont des fonctions majeures d'absorption des phénomènes climatiques, et des phénomènes d'érosion.

Table ronde 3



Montagne et contreforts - le paysage, comme ressource pour l'attractivité de ses territoires

La problématique majeure de la montagne pyrénéenne et des contreforts du massif central est la réduction des réserves d'eau (glaciers, enneigement...), et la modification de l'équilibre des écosystèmes et des milieux. Les sécheresses et les risques naturels s'aggravent, avec des répercussions importantes sur l'économie montagnarde (agriculture, énergie, tourisme) et la population dans son ensemble.

L'approche paysagère vise à questionner les manières d'habiter et de vivre la montagne pour fonder les bases d'une attractivité nouvelle plus résiliente et dans le respect des valeurs de ces territoires.

Le projet AP3C (Adaptation des pratiques culturelles au changement climatique)

VINCENT CAILLIEZ, Service Inter-Départemental pour l'Animation du Massif central



[Lien vidéo](#)

Le SIDAM est un organisme inter-établissements du réseau des Chambres d'Agriculture du Massif central. Le projet de recherche et développement « Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique » (AP3C) a été lancé en 2015 pour répondre à une demande des agriculteurs. Des projections climatiques ont été produites de manière localisée et spatialisée, ainsi que des indicateurs agro-climatiques dans le but d'adapter les systèmes de production, tout en sensibilisant les acteurs. Quelques exemples montrent la grande variabilité des évolutions au sein du massif et la nécessité de rechercher des solutions à l'échelle de chaque exploitation.

Une nouvelle attractivité, fondée sur une identité forte et un cadre de vie soigné

JEAN-BERTRAND DUBARRY, commune d'Aulon (Hautes-Pyrénées)



[Lien vidéo](#)

Aulon est une commune de montagne à 1 200 m d'altitude avec une progression démographique récente, ayant permis de franchir la barre des 100 habitants permanents. Elle est appuyée sur une prise de conscience de sa vulnérabilité et la nécessité de travailler la résilience avec un projet politique co-construit, notamment autour du pastoralisme et de l'environnement, qui constituent l'identité du territoire. Réserve naturelle régionale, territoire engagé pour la nature, village fleuri, village étoilé, la collectivité accompagne la relance d'un élevage local, la création d'activités privées, citoyennes ou associatives, mais aussi le logement des nouveaux arrivants.

Un accompagnement des filières économiques

DELPHINE MERCADIER-MOURE, Commissariat du massif des Pyrénées



[Lien vidéo](#)

Chaque massif possède sa gouvernance propre qui dépasse des logiques administratives, avec un comité de massif et un contrat de plan interrégional Etat-Région qui décline les enjeux. Dans les Pyrénées, des ateliers participatifs ont permis de passer au crible du changement climatique les grands secteurs économiques pour établir des trajectoires. En particulier, le pastoralisme inféodé à la richesse fourragère, et le tourisme dans un contexte de diminution de la ressource et de fragilité des milieux, ont un rôle majeur pour les paysages de montagne et constituent le fondement d'une nouvelle attractivité résidentielle.

La ressource paysagère

AGNES LEGENDRE, CAUE de l'Ariège



[Lien vidéo](#)

Le CAUE accompagne les collectivités en termes d'ingénierie, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. La ressource paysagère contribue à alimenter le diagnostic avec une compréhension fine du territoire, pour aller vers des propositions adaptées. Elle est aussi un outil de médiation pour faire parler les habitants de leur cadre de vie et de la manière dont ils souhaitent le voir évoluer. Les CAUE d'Occitanie sont aussi parties prenantes du Réseau Paysage qui publie régulièrement des plaquettes thématiques afin de porter l'approche paysagère dans l'élaboration des projets en faveur de la transition écologique, énergétique et climatique.

Le projet « Cartes Blanches », perceptions locales d'un changement global

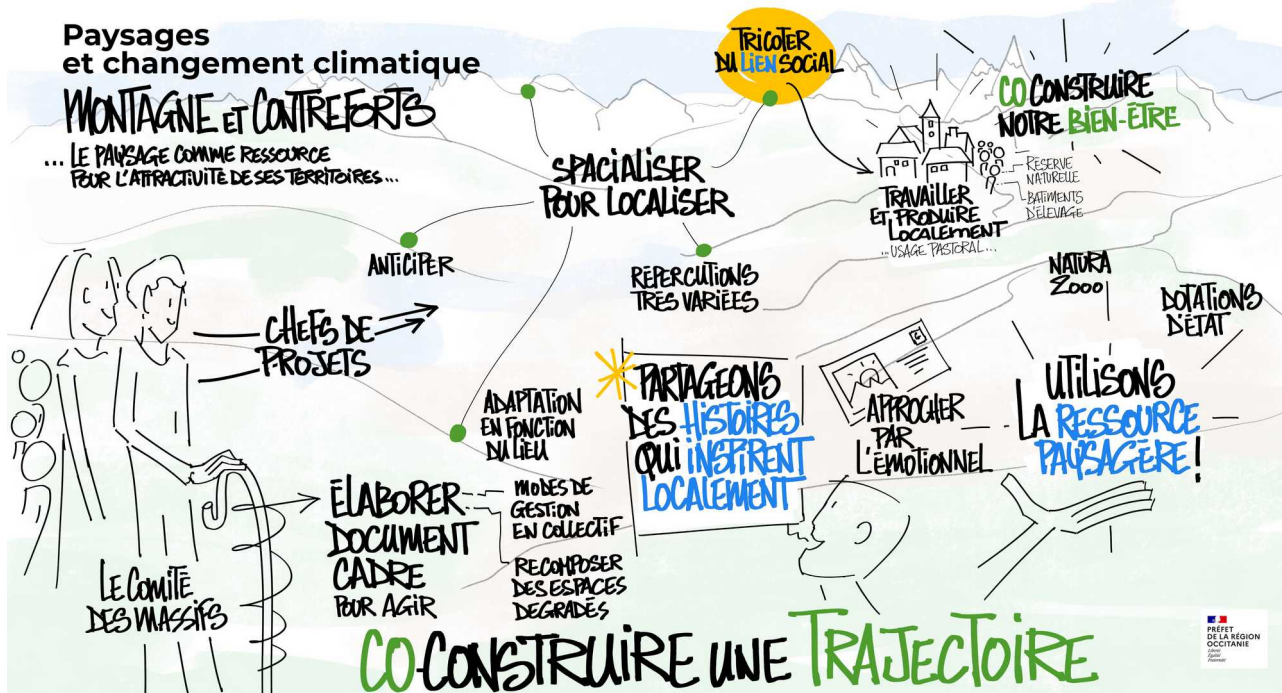
ELOÏSE DEUTSCH, Parc National des Pyrénées



[Lien vidéo](#)

A l'occasion d'une enquête ethnologique, de la présentation d'une série de spectacles, d'ateliers et de plateaux radiophoniques, les habitants et les visiteurs des Vallées des Gaves ont été invités, à s'exprimer librement sur leurs perceptions relatives aux changements climatique et paysager. L'analyse montre que les habitants se sentent plus directement concernés par les enjeux de l'eau dont ils font directement l'expérience (cures, fonte des glaciers, baisse de la ressource) et que des dynamiques collectives locales doivent être initiées pour s'engager dans une véritable démarche d'adaptation.

Synthèse illustrée de Stéphane Beguin, facilitateur graphique



Conclusion par JP Thibault, grand témoin de la journée (Collectif Paysages de l'Après-Pétrole)

En conclusion, Jean-Pierre Thibault affirme la place du paysage pour accélérer la transition écologique nécessaire sur tous les territoires et dans toutes ses composantes. Le paysage est la prise en compte des perceptions que les habitants ont de leur territoire. Il leur permet donc de participer et de co-construire, avec les responsables locaux, des projets dans lesquels ils vont se retrouver. Il ne faut évidemment pas perdre de vue que le climat change vite et que la biodiversité s'effondre. Il faut donc agir, mais sans entrer en contradiction avec le temps nécessaire de la co-construction. C'est ce que propose la démarche paysagère et ses différents outils (atlas, observatoires, plans paysage) pour passer de l'acceptable au désirable.

[Lien vidéo](#)

